CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E98144** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2013

Raison sociale : BRETIC 35

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/09/2022

Capital : 8 000

2 RUE DU CLOS MICHEL
ZA DU GRIPAIL
35590 SAINT-GILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 792 273 674

Siret : 792 273 674 00020

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5000444

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148241035

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148241035

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 23 45 16 45 **Fax :**

Portable : 07 70 26 57 03

Responsabilité légale :
HOLDING TRAISNEL (917 565 657) / TRAISNEL FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.bretic.fr

E-mail : groupe@bretic.bzh

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 845 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	3	08/11/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	16	27/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		23/11/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 28/10/2026 16:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E98144** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2027**

ÉDITÉ LE **28/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/09/2022
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 792 273 674

Siret : **792 273 674** **00020**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 5000444

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148241035

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148241035

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **BRETIC 35**

2 RUE DU CLOS MICHEL
ZA DU GRIPAIL
35590 SAINT-GILLES

Téléphone : 02 23 45 16 45 **Fax :**
Portable : 07 70 26 57 03

Site Internet : http://www.bretic.fr
E-mail : groupe@bretic.bzh

Responsabilité légale :
HOLDING TRAISNEL (917 565 657) / TRAISNEL FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	08/11/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	27/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 16:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.